



Cabinet Fiduciaire de Normandie

Société d'Avocats

Société d'Exercice Libéral à Forme Anonyme
 SELAFA au capital de 100.000 Euros
 Siège Social : 1, rue du Mesnil - B.P. 6258
 14066 Caen Cédex 4
 Téléphone : 02 31 29 36 80
 Télécopie : 02 31 73 40 48
 E-mail : cfdn.avocat@wanado6.fr

SA ETS LEBAILLY
 VOLAILLES BEURRE
 ROUTE DE CABOURG

14120 MONDEVILLE

CLIENT	FACTURE	DATE
0000030	231911	16/05/2005

FACTURE

DÉSIGNATION	TVA	MONTANT
HONORAIRES 2 ^{ème} TRIMESTRE	4	380,23
<p><i>T.V.A. PAYEE SUR LES DEBITS</i></p> <p>- Application de la loi n°92-1442 du 31 Déc 92 - Paiement comptant sans escompte à réception de facture - Pénalité de 1,5 fois le taux d'intérêt légal après 30 jours de retard de règlement et mise en demeure préalable - En cas de contestation, seuls les Tribunaux de Caen seront compétents.</p>		

BASE TVA	TAUX	MONTANT TVA	BASE EXONÉRÉE	TOTAL TTC
380,23	19,60	74,52		454,75



CHIVOT
VERTS LOISIRS
L'Expert Jardin

TOUT LE MATÉRIEL POUR JARDIN,
ESPACES VERTS, SOUS-BOIS,
REMORQUES ET VOITURES SANS PERMIS

RN 13 - BP 7 - 14980 ROTS • Tél. 02 31 26 00 00 • Fax : 02 31 26 02 02
e-mail : info@chivot.com

FACTURE 03000533

Page 1

Date Facture : 18/05/2005 .Elt : 04482
Nos références : MAGASIN
Vos références :
Exemplaire numéro 1/1

ETS LEBAILLY S.A.
ROUTE DE CABOURG
14120 MONDEVILLE

Nat	Référence / Description-Prestation / Matériel	Quantité	PURIF Brut	PURIF Net	Montant HT	TVA	Montant TTC
	SUIVANT METRE DT N° 009116 DEF 10/05/2005						
	LT155 - MCL155R017948						
A	JDM116621 - JEU DE PICES	1.00	102.02	102.02	102.02	1	102.02
A	JDSY00177 - RIVET	3.00	1.62	1.62	4.86	1	5.81
A	NONCOPRES - BOUSTE	1.00	4.17	4.17	4.17	1	4.99
A	JDM125424 - FILTRE HUILE	1.00	10.45	10.45	10.45	1	12.49
A	JDM121609 - ELEMENT FILTRE AIR	1.00	12.33	12.33	12.33	1	14.74
A	JDEPY005 - BATTERIE SECHE	1.00	76.07	76.07	76.07	1	90.98
A	ACTE - BIXON-IL	2.00	2.74	2.74	5.48	1	6.55
A	LAXCOSSEASOLDER - COSSE A SOUDER	1.00	1.35	1.35	1.35	1	1.61
A	MUS4TEMP5IL - HUILE 4 TEMPS 15W40	1.20	3.44	3.44	4.47	1	5.35
P	021 FOREAIT HIVERNOIR B	1.00	88.62	88.62	88.62	1	105.99
	ECHANGE PIGNON DEMARREUR ET BATTERIE						
TRAVAUX ET PRESTATIONS REALISES PAR :							
- Notre Mécanicien N° 000025							
Réparation de la tondeuse							
T.V.A. acquittée sur les débits							

Taux	0 : 0,00	1 : 19,6	2 : 5,5	3 :	4 :	TOTAUX
Base		309,81				309,81
TVA		60,73				60,73
TTC		370,54				370,54

Modalités de règlement : par chèque au 18/05

S.A. au Capital de 152 449 €
Siret B 311 901 532 000 29
APE 518N
C.C.P. Rouen 23270 X
TVA - Intra Communautaire
FR 25 311 901 532

Voir au dos nos conditions générales de vente et tout particulièrement les clauses de réserve de propriété qui y figurent, et dont nous vous invitons à prendre connaissance avant de signer la présente.
Ce document fait référence pour tout échange et toute réclamation. Passé 15 jours les pièces ne peuvent être reprises, celles commandées spécialement ne peuvent être retournées. Pénalités pour retard de paiement, pas d'escompte pour règlement anticipé.
AUCUNE RÉCLAMATION NE SERA ADMISE PASSÉ UN DÉLAI DE 10 JOURS

COUPON À RENDRE A VOUS SEULEMENT
Référence : 03000533
Commande : 04482
Montant : 370.54 EUROS

Z.A. – C.D. 513, ROUTE DE
CABOURG
14120 CAEN MONDEVILLE

Tél. : 02 31 83 22 79
Télécopie : 02 31 83 66 29
Internet : www.lebailly14.com



Ets LEBAILLY S.A. au capital de 100 000 €
R.C.S. CAEN B 339 875 536
N° T.V.A. : FR 62 339 875 536
C.C.P. ROUEN 01 642 80 U 035 82
Société Générale CAEN NORD 000202256842 45
CIN CAEN SAINT-PIERRE
10688 16096 00025935301 68
Agrément 14.437.66

Contrat de travail à durée déterminée

Entre:

d'une part,

Les Ets LEBAILLY, S.A. au capital de 100.000 Euros dont le siège est à Mondeville (Calvados), route de Cabourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Caen sous le N° B 339 875 536 représentés par Madame Claire HERNANDEZ, P.D.G..

Et, d'autre part,

M _____, demeurant à _____, de
nationalité _____, né le _____,
N° SS :

Il est convenu ce qui suit :

La déclaration préalable à votre embauche a été effectuée sous les références _____ à l'U.R.S.S.A.F de Caen.

Conditions d'engagement :

ARTICLE 1 : ENGAGEMENT

A compter du _____, la S.A. LEBAILLY engage M _____ aux conditions générales de la convention collective (notamment en matière de congés payés et de préavis) du _____, aux conditions particulières indiquées ci-après :

ARTICLE 2 : QUALIFICATION

M _____ exercera les fonctions de _____, ses responsabilités seront notamment les suivantes :

-
-

L'intéressé peut être appelé en fonction des circonstances et de l'évolution des structures à exercer toutes autres fonctions compatibles avec sa formation et sa qualification. M _____ est engagé en vue de faire face à un accroissement temporaire de l'activité habituelle de l'entreprise.

Page 1/2

BEP Métiers du secrétariat

Rappel codage

EP2 - Epreuve technique : activités professionnelles sur dossier

Sujet - Page 16/25

ARTICLE 3 : DUREE DU CONTRAT

M est engagé à compter du pour une période

ARTICLE 4 : PERIODE D'ESSAI

Il est prévu une période d'essai au cours de laquelle chacune des parties pourra mettre fin au contrat sans préavis ni indemnité ; après expiration de la période d'essai, ce contrat ne pourra être rompu avant l'arrivée du terme qu'en cas de faute grave du salarié ou de force majeure ou d'un commun accord des deux parties.

ARTICLE 5 : REMUNERATION

En contrepartie de son travail, M percevra une rémunération horaire brute de € pour heures hebdomadaires.

ARTICLE 6 : CONGES PAYES

M a droit aux congés payés calculés selon la loi et la convention collective.

ARTICLE 7 : OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES

M s'engage à observer toutes les instructions et consignes particulières de travail qui lui seront données et à respecter une stricte obligation de discrétion sur tout ce qui concerne l'activité de l'entreprise.

Mondeville, le

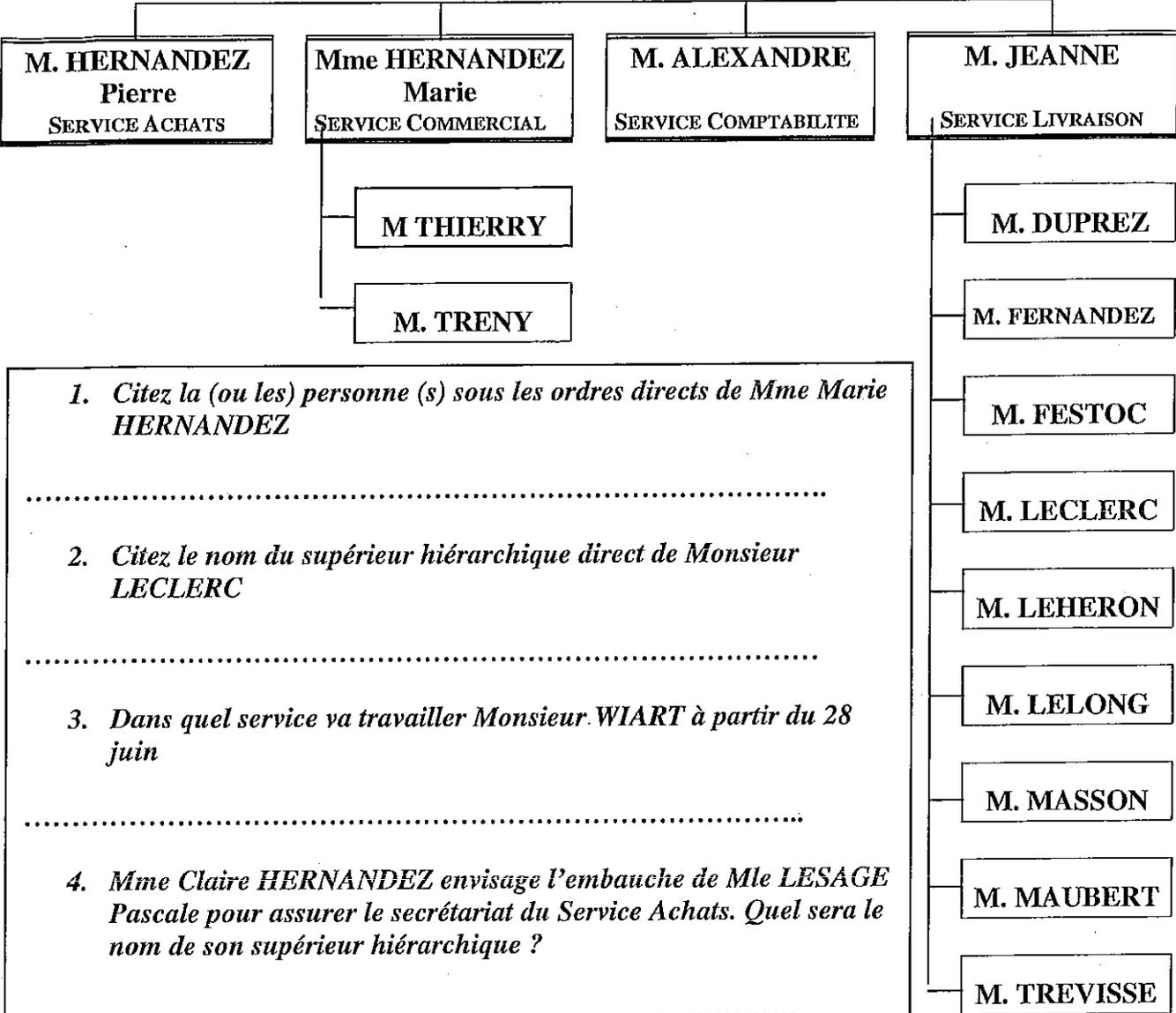
Signature du salarié :*

Signature de l'employeur :*

* Faire précéder la signature de la mention « Lu et approuvé »

Organigramme des établissements LEBAILLY

Mme HERNANDEZ
Claire
DIRECTRICE

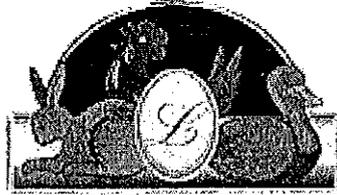


1. Citez la (ou les) personne (s) sous les ordres directs de Mme Marie HERNANDEZ
.....
2. Citez le nom du supérieur hiérarchique direct de Monsieur LECLERC
.....
3. Dans quel service va travailler Monsieur WIART à partir du 28 juin
.....
4. Mme Claire HERNANDEZ envisage l'embauche de Mle LESAGE Pascale pour assurer le secrétariat du Service Achats. Quel sera le nom de son supérieur hiérarchique ?
.....

LETTRE DE RELANCE

Z.A. - C.D. 513, ROUTE DE CABOURG
14120 CAEN MONDEVILLE

Tél. : 02 31 83 22 79
Télécopie : 02 31 83 66 29
Internet : www.lebailly14.com



ETS LEBAILLY

Ets LEBAILLY S.A. au capital de 100.000 €
R.C.S. CAEN B 339 875 536
N° T.V.A. : FR 62 339 875 536
C.C.P. ROUBEN 01 642 80 U 035 82
Société Générale CAEN NORD 000202256842 45
CIN CAEN SAINT-PIERRE
10688 16096 00025935301 68
Agrément 14.437.66

ŒUFS - VOLAILLES - GIBIERS

MAISON DE QUALITE
Diplômé par le club Prosper Montagné

FOIE GRAS - GROS - DEMI-GROS

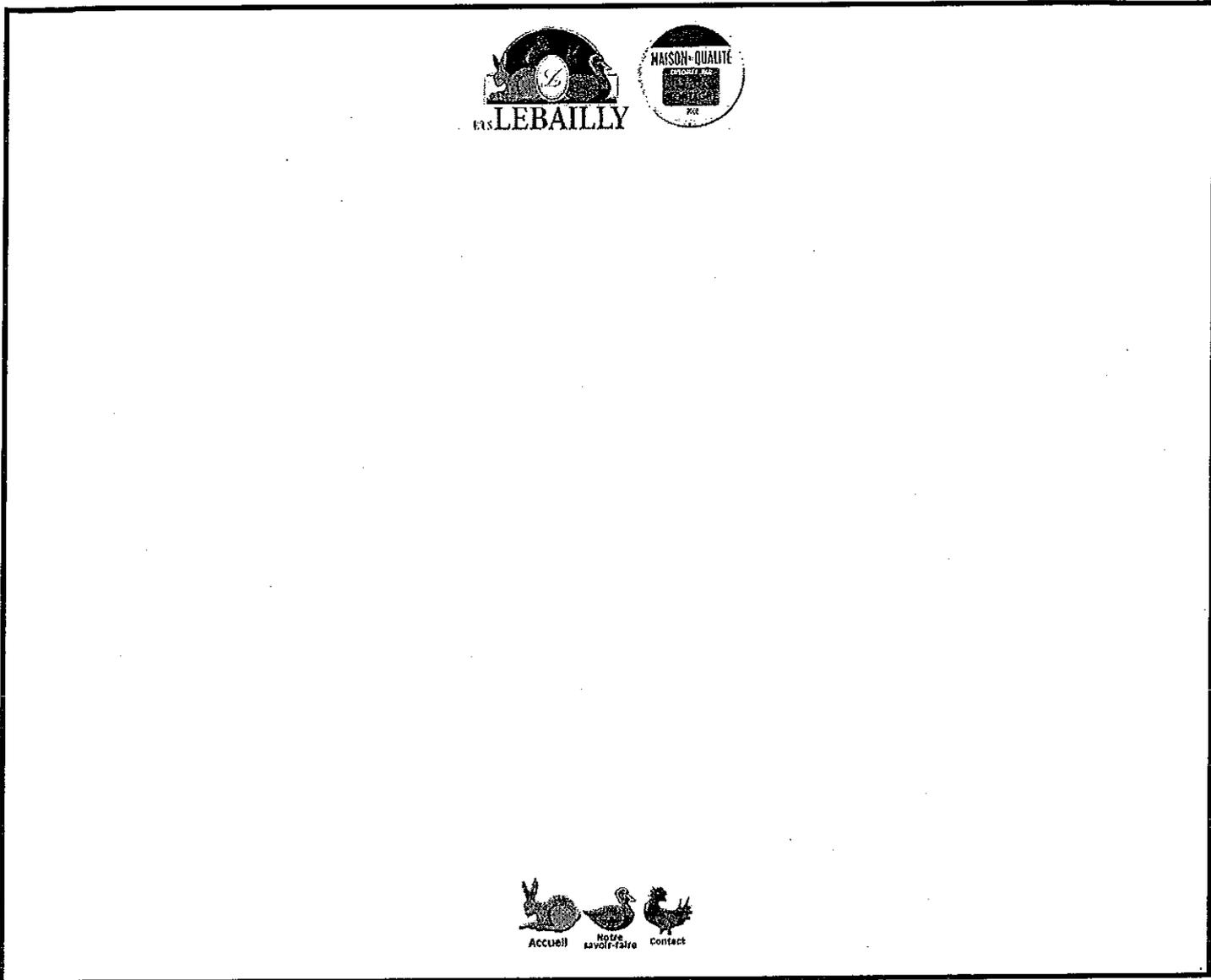
BEP Métiers du secrétariat

Rappel codage

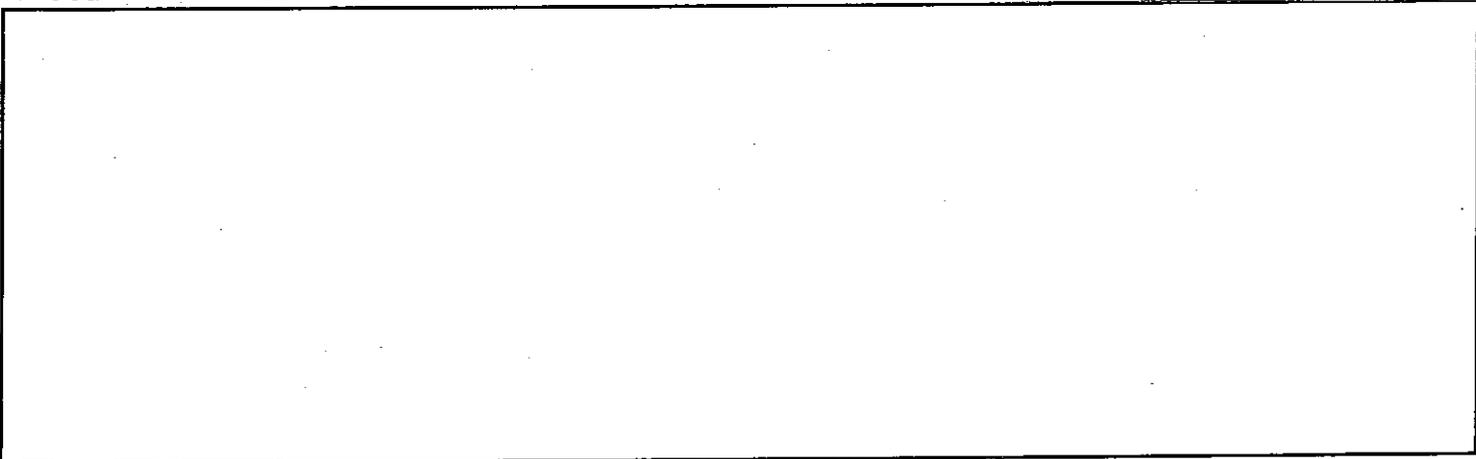
EP2 - Epreuve technique : activités professionnelles sur dossier

Sujet - Page 20/25

Document 5 – Travail 5

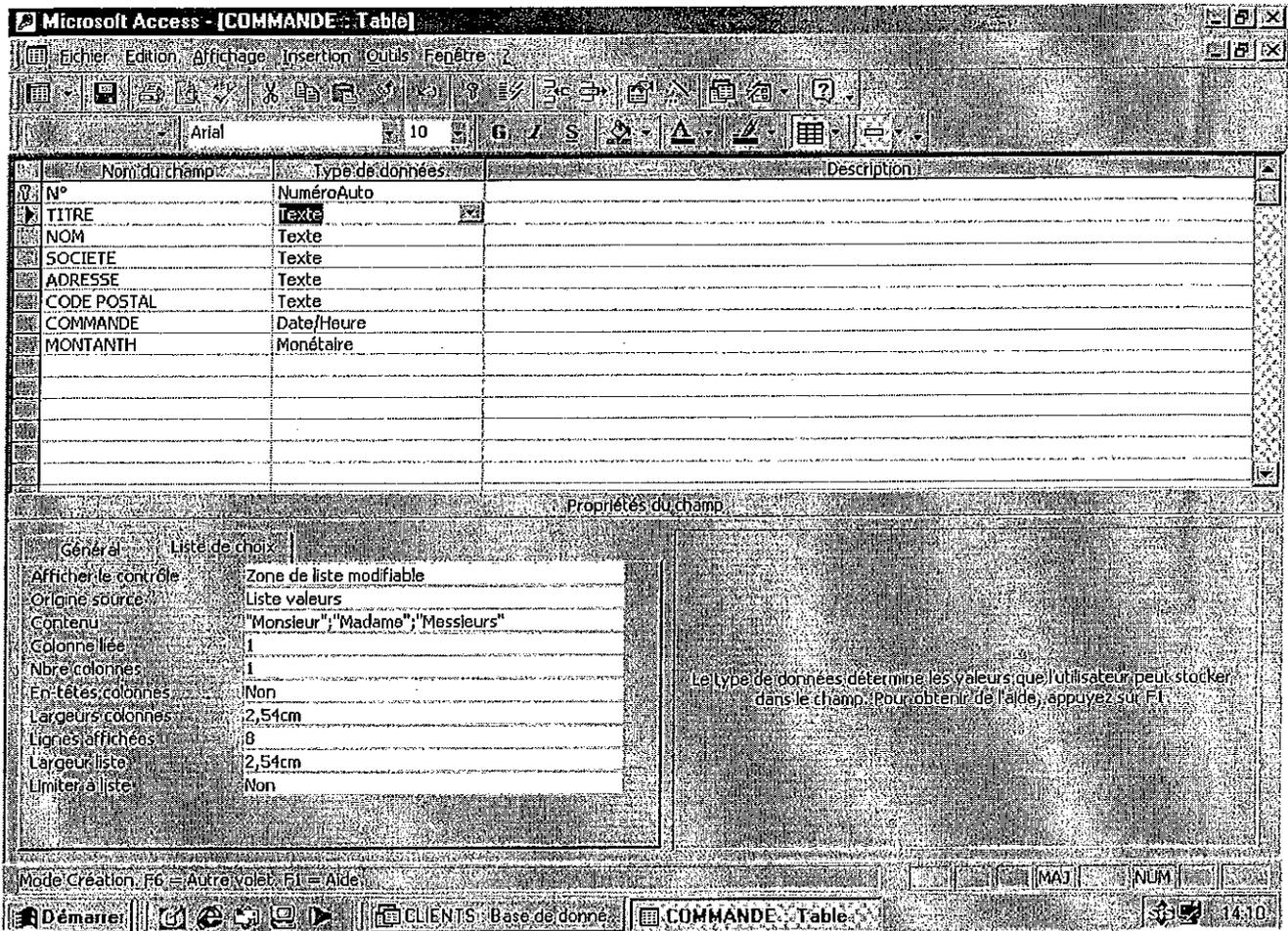


Document 5 – Travail 6



BEP Métiers du secrétariat	Rappel codage
EP2 - Epreuve technique : activités professionnelles sur dossier	Sujet - Page 21/25

DOCUMENT 6



- 1) D'après la page écran ci-dessus, quel est le logiciel utilisé ?

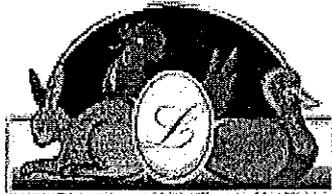
- 2) A quel type de logiciel correspond-il ?

- 3) Quel est le nom de la table créée ?
- 4) Citer un autre type de données que ceux utilisés dans cette table ?

DOCUMENT 7

Z.A. - C.D. 513, Route de Cabourg
14120 CAEN MONDEVILLE

Tél. : 02 31 83 22 79
Télécopie : 02 31 83 66 29
Internet : www.lebailly14.com



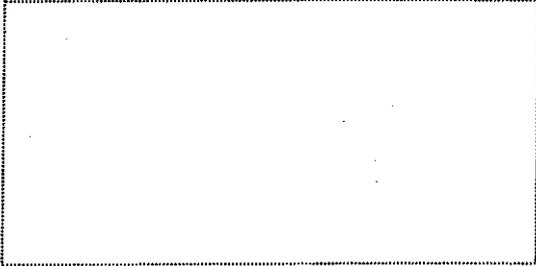
ETS LEBAILLY
MAISON DE QUALITE
Diplômée par le club Prosper Montagné

Ets LEBAILLY S.A. au capital de 100 000 €
R.C.S. CAEN B 339 875 536
N° T.V.A. : FR 62 339 875 536
C.C.P. ROUEN 01 642 80 U 035 82
Société Générale CAEN NORD 000202256842 45
CIN CAEN SAINT-PIERRE
10688 16096 00025935301 68
Agrément 14.437.66

ŒUFS - VOLAILLES - GIBIERS

FOIE GRAS - GROS - DEMI-GROS

BON DE LIVRAISON



N° Client	Date	Numéro

CODE	DESIGNATION	PIECES	POIDS	PRIX UNITAIRE	MONTANT H.T.
TOTAL NET HORS TAXES					

Mode de livraison :	Conditions de livraison :
----------------------------	----------------------------------

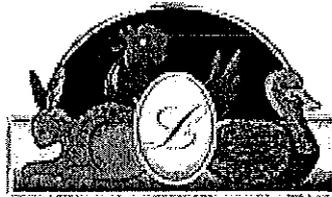
Mode de règlement :

Conditions Générales de Vente : L'envoi de nos tarifs, toujours modifiables sans préavis suivant les fluctuations de cours, ne constitue pas une offre. Ces prix s'entendent hors taxes. Les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire. Nos factures sont payables à Mondeville. Le Tribunal de commerce de CAEN sera seul compétent en cas de contestation ou de litige. Sauf délai contractuel inférieur, les factures de produits alimentaires périssables sont payables dans un délai maximum de 30 jours après la fin de la décade de livraison. Tout retard de règlement par rapport à l'échéance mentionnée sur la facture fera l'objet d'une facturation d'intérêt calculé au taux une fois et demie le taux légal en vigueur soit 15,60% appliqué sur le montant hors taxe. En cas de paiement anticipé effectif par rapport à l'échéance mentionnée sur la facture, il ne sera accordé aucun escompte. Le seul fait d'accepter la livraison de nos marchandises emporte de plein droit l'acceptation de nos conditions générales de vente. Le vendeur se réserve la propriété des marchandises livrées jusqu'au complet paiement du prix, conformément à la loi n°80.335 du 12.05.1980.

BEP Métiers du secrétariat	Rappel codage
EP2 - Epreuve technique : activités professionnelles sur dossier	Sujet - Page 23/25

Z.A. - C.D. 513, Route de Cabourg
14120 CAEN MONDEVILLE

Tél. : 02 31 83 22 79
Télécopie : 02 31 83 66 29
Internet : www.lebailly14.com



ETS LEBAILLY
MAISON DE QUALITE

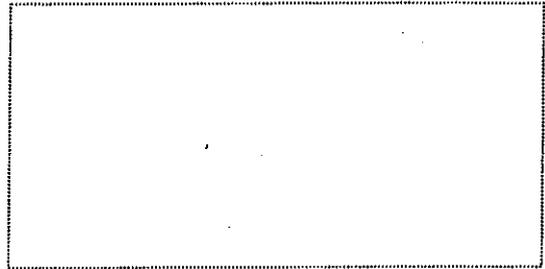
Diplômée par le club Prosper Montagné

Ets LEBAILLY S.A. au capital de 100.000 €
R.C.S. CAEN B 339 875 536
N° T.V.A. : FR 62 339 875 536
C.C.P. ROUEN 01 642 80 U 035 82
Société Générale CAEN NORD 000202256842 45
CIN CAEN SAINT-PIERRE
10688 16096 00025935301 68
Agrément 14.437.66

ŒUFS - VOLAILLES - GIBIERS

FOIE GRAS - GROS - DEMI-GROS

FACTURE D'AVOIR



N° Client	Date	Numéro

CODE	DESIGNATION	PIECES	POIDS	PRIX UNITAIRE	MONTANT H.T.

TVA	TAUX	5,50%		19,60%		NET A DEDUIRE	TOTAL TTC	
	NATURE	Base	Montant	Base	Montant			EUROS
	EUROS							

Echéance :

Solde :

Mode de règlement :

Conditions Générales de Vente : L'envoi de nos tarifs, toujours modifiables sans préavis suivant les fluctuations de cours, ne constitue pas une offre. Ces prix s'entendent hors taxes. Les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire. Nos factures sont payables à Mondeville. Le Tribunal de commerce de CAEN sera seul compétent en cas de contestation ou de litige. Sauf délai contractuel inférieur, les factures de produits alimentaires périssables sont payables dans un délai maximum de 30 jours après la fin de la décade de livraison. Tout retard de règlement par rapport à l'échéance mentionnée sur la facture fera l'objet d'une facturation d'intérêt calculé au taux une fois et demie le taux légal en vigueur soit 15,60% appliqué sur le montant hors taxe. En cas de paiement anticipé effectif par rapport à l'échéance mentionnée sur la facture, il ne sera accordé aucun escompte. Le seul fait d'accepter la livraison de nos marchandises emporte de plein droit l'acceptation de nos conditions générales de vente. Le vendeur se réserve la propriété des marchandises livrées jusqu'au complet paiement du prix, conformément à la loi n°80.335 du 12.05.1980.

POUR EVITER TOUTE ERREUR JOINDRE LE PAPILLON AVEC LE REGLEMENT

N° CLIENT	DATE	NUMÉRO	NET A DEDUIRE TTC

BEP Métiers du secrétariat	Rappel codage
EP2 - Epreuve technique : activités professionnelles sur dossier	Sujet - Page 24/25

